



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

pouvoir d'achat des salariés

Question au Gouvernement n° 969

Texte de la question

POUVOIR D'ACHAT DES SALARIÉS

M. le président. La parole est à M. Fabien Roussel, pour le groupe de la Gauche démocrate et républicaine.

M. Fabien Roussel. Monsieur le Premier ministre, le problème de la vie chère et des salaires très bas se pose de plus en plus dans notre pays, alors que la France est devenue championne du monde de distribution des dividendes. Julie, Graziella, Thérèse, salariées de ma région, travaillent dans de grands groupes, à la chaîne, et font entre 35 et 40 heures par semaine. Après vingt ans et quarante ans d'ancienneté, elles ne gagnent respectivement qu'entre 1 200 et 1 430 euros net par mois ! C'est le tarif légal : près de 11 millions de salariés touchent le SMIC, ou à peine plus, après une vie passée au travail.

Ces salariées, me répondez-vous, bénéficient d'une hausse de salaire avec la suppression des cotisations salariales que vous avez mise en place. Mais elles en ont déjà perdu le bénéfice avec la hausse des mutuelles d'entreprise, mais aussi du gaz, de l'électricité ou encore de l'essence. Depuis le 1er janvier, ces salariées ont perdu de l'argent ! *(Applaudissements sur les bancs du groupe GDR et sur plusieurs bancs du groupe FI.)*

M. Fabien Di Filippo. Toujours moins de pouvoir d'achat !

M. Fabien Roussel. En plus de cela, les entreprises n'ont aucun intérêt à augmenter les salaires : plus ils sont bas, plus elles reçoivent d'aides de l'État, sous la forme d'exonérations de cotisations ou encore avec le RSA – revenu de solidarité active – ou la prime d'activité versée aux salariés pour compenser le faible niveau de leur rémunération.

M. Fabien Di Filippo. C'est le gouvernement de la feuille d'impôts !

M. Fabien Roussel. Or c'est l'inverse qu'il faut faire : si vous versez des aides publiques aux entreprises, versez-les à celles qui s'engagent à augmenter les salaires, à ne pas délocaliser et à produire français, comme le font beaucoup de nos PME ! *(Applaudissements sur les bancs du groupe GDR et sur quelques bancs des groupes FI et NG.)*

Monsieur le Premier ministre, les richesses n'ont jamais été aussi mal partagées dans notre pays, au bénéfice des plus riches mais pas des salariés de nos services publics. Ce sujet mérite plus que deux minutes. C'est pourquoi nous l'avons mis au cœur de la Marche pour la dignité que les parlementaires communistes des Hauts-de-France organisent jusqu'à samedi à Paris. Alors que les dividendes coulent à flots et que la reprise se confirme, avez-vous prévu d'augmenter significativement le SMIC ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe GDR et sur quelques bancs du groupe FI.)*

M. Guy Bricout. Très bien !

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'économie et des finances.

M. Bruno Le Maire, ministre de l'économie et des finances. Monsieur le député, je partage une partie de votre analyse, et reconnais bien volontiers que beaucoup de salariés modestes, en France, mériteraient d'être mieux récompensés de leurs efforts et de leur travail.

M. Thibault Bazin. Quand ?

M. Fabien Di Filippo. Avec une nouvelle hausse de CSG ?

M. Bruno Le Maire, ministre. Je reconnais bien volontiers aussi que nous devons aider nos PME et nos TPE à grandir pour créer des emplois. Mais, une fois que l'on a fait ce constat partagé, celui que les salariés les plus modestes méritent d'être mieux récompensés de leurs efforts (« *On les paie mieux !* » sur plusieurs bancs du groupe GDR), il y a une mauvaise façon de procéder : celle qui a été mise en œuvre depuis dix, quinze ou vingt ans.

M. Pierre Cordier. Avec vous, d'ailleurs !

M. Bruno Le Maire, ministre. Elle consiste à donner des coups de pouce systématiques au SMIC, à affaiblir la compétitivité de nos entreprises et à détruire des emplois en France.

M. Pierre Cordier. Il a oublié qu'il a déjà été au Gouvernement dans le passé !

M. Bruno Le Maire, ministre. Et puis il y a une bonne manière : celle que nous mettons en place avec le Premier ministre et l'ensemble du Gouvernement. Elle permet de conjuguer réussite économique et reconnaissance du travail des salariés. (*Exclamations sur plusieurs bancs du groupe FI.*)

M. Éric Coquerel, rapporteur. Le chômage a augmenté au premier trimestre !

M. Bruno Le Maire, ministre. Vous l'avez dit vous-même, nous avons supprimé les cotisations sociales sur l'assurance maladie et l'assurance chômage : pour les salariés, cela représente une hausse du salaire net à la fin du mois. (« *Non !* » sur plusieurs bancs des groupes GDR et FI.)

M. Fabien Di Filippo. Et la CSG, elle a baissé ?

M. Bruno Le Maire, ministre. Avec le projet de loi que je présenterai à partir de la rentrée prochaine, nous supprimerons le forfait social sur l'intéressement de toutes les entreprises de moins de 250 salariés. L'intéressement, demain, grâce à vous, ce sera pour tous les salariés français, pas seulement pour une partie d'entre eux ! (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM. – « Et les salaires ? » sur plusieurs bancs des groupes GDR et FI.*) Cette mesure, c'est la reconnaissance de leurs efforts, de leur travail, de leur engagement pour l'entreprise.

Mme Danièle Obono. Vous savez bien que ça ne marche pas !

M. Bruno Le Maire, ministre. Enfin, pour tous les salariés qui effectuent des heures supplémentaires...

M. Fabien Di Filippo. Vous avez refusé de les défiscaliser !

M. Bruno Le Maire, ministre. ...et travaillent davantage pour que leur entreprise réussisse encore mieux, nous travaillons avec Gérald Darmanin, sous l'autorité du Premier ministre, à un allègement des charges sur les heures supplémentaires.

M. Fabien Di Filippo. Quand ?

M. Bruno Le Maire, *ministre*. Nous n'avons qu'un seul cap : le travail, en France, doit payer !
(*Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM et sur quelques bancs du groupe MODEM.*)

Données clés

Auteur : [M. Fabien Roussel](#)

Circonscription : Nord (20^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 969

Rubrique : Politique économique

Ministère interrogé : Économie et finances

Ministère attributaire : Économie et finances

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [7 juin 2018](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [7 juin 2018](#)